



## COMITE DIRECTEUR

---

### Procès verbal de la séance du 27 avril 2010

Nombre de conseillers élus : 43

Nombre de conseillers en exercice : 43

Nombre de conseillers présents à la séance : 27

**Etaient présents** sous la présidence de M. le Président Michel HABIG,

Les Conseillers : Patrice FLUCK, Jean-Marie REYMANN, Françoise BOOG, Marc JUNG, Richard GALL, Didier VIOLETTE, Jean-Luc GALLIATH, Jean-Pierre WIDMER, Guy VOIRIN, Agnès MATTER-BALP, Gérard SCHATZ, Paul HEGY, Philippe HEID, Gilbert VONAU, Agnès KIEFFER, Pierre ENGASSER, Henri MASSON, Daniel STIRMANN, Fabienne STICH, Jean-Pierre TOUCAS, Remy WIEDEMANN, Alfred HASS, Fernand BOHN, Fernand DOLL, Denis REBMANN, Patrice WALTISPERGER.

**Etaient excusés :**

François GRODWOHL, René GROSS, Gilbert MOSER, André ONIMUS, Jean-Paul DIRINGER, Alexandre GRILLAT.

**Assistaient en outre à la séance :**

Corinne FLOTA, SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

### Ordre du jour

---

- Poursuite des travaux suite au désistement d'URBICAND
- Synthèse des réunions publiques
- Avis sur les documents d'urbanisme
- Divers et informations...

# COMITE DIRECTEUR DU SCOT

## 27 avril 2010

Approbation du procès verbal du 11 mars 2010.

### **1. POURSUITE DES TRAVAUX SUITE AU DESISTEMENT D'URBICAND**

Les bureaux d'études AURM et Urbicand constituent un groupement solidaire pour la réalisation du lot 1 du SCOT ; il s'agit de la totalité du dossier à l'exception de la partie environnementale et paysagère assurée par le cabinet Waechter.

En début d'année, le bureau d'études Urbicand, suite à la maladie grave de la personne en charge de notre dossier, a souhaité se retirer du marché.

Dans ce cadre, l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne a réalisé une proposition de reprise à son compte des missions d'Urbicand (finalisation du PADD et réalisation du DOG).

La proposition fait état de :

- un prix global inchangé ;
- une augmentation du nombre de réunions par rapport à l'offre initiale mais une facturation des réunions supplémentaires dépassant le nouveau cadre proposé à hauteur de 350€ HT ;
- des compétences en matière de SCOT, d'urbanisme réglementaire et programmatique : SCOT de la Région Mulhousienne, SCOT Thur Doller (en cours), SCOT Montagne-Vignoble-Ried, expérience dans le suivi des PLU dans la Région Mulhousienne, appui de la FNAU ;
- 3 personnes en charge du dossier ; Viviane Bégoc, la directrice de l'AURM, en tant que chef de projets ; deux chargés de missions, Christelle Barlier et Emmanuelle Honoré ;
- l'appui d'un prestataire extérieur pour une analyse thématique spécifique ou/et une relecture du document afin de s'assurer de la cohérence du dossier avant l'arrêt ;
- une description détaillée des différentes étapes restant à réaliser : temps attribué à chaque phase (90 jours au total), nombre de réunions (35 pour l'ensemble de la procédure hors réunion de travail entre l'AURM et la cellule technique du SCOT), organisation et hiérarchie de ces réunions afin d'atteindre les objectifs de réalisation du DOG d'approbation et d'arrêt du SCOT ;
- une description plus détaillée de la concertation avec les personnes ressources (élus, société civile, population, personnes publiques, ...) ;
- des délais de réalisation portant l'approbation du SCOT à septembre 2011.

***Au vu de la situation et du contenu de la proposition (compétences, connaissance du territoire et du dossier, assurance d'une prise en charge du dossier par Viviane Bégoc, appui par des prestataires extérieurs...), le Comité directeur :***

- ***accepte la demande de retrait du bureau d'études Urbicand et la proposition de reprise des missions par l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne ;***
- ***autorise le Président à signer l'avenant au marché.***

## **2. SYNTHÈSE DES RÉUNIONS PUBLIQUES**

---

Les réunions publiques du 13 et 27 avril 2011 ont mobilisé environ 135 personnes. Lors de la première réunion, on comptait 60 personnes dont :

- 40% d'élus ;
- 30% de représentants de la société civile ;
- 30% habitants.

### **2.1 Echanges portant sur le territoire**

---

Des remarques ont été émises concernant :

- la pertinence du territoire (différente de la logique des bassins versants) et ;
- la liaison avec les SCOTs voisins (connaissance et intégration des projets des territoires voisins, concertation).

### **2.2 Echanges sur les transports et les déplacements**

---

Des questions concernaient :

- La liaison routière Est/Ouest : il a fallu rappeler qu'il ne s'agissait pas d'une nouvelle voie mais de l'aménagement de la voie actuelle.
- La 3<sup>ème</sup> voie ferrée : il a fallu rappeler que le territoire ne pouvait que proposer de conserver l'emprise et n'était en aucun cas maître d'ouvrage du projet.
- La liaison ferrée Bollwiller-Guebwiller, la pertinence de cette voie, le coût des transports... : si l'offre est importante et bien réfléchie, cette ligne peut disposer d'un potentiel important.

### **2.3 Echanges sur l'urbanisation et la consommation de l'espace**

---

- La problématique de l'étalement urbain est de plus en plus prégnante et aujourd'hui partagée par tous. Le travail devrait être essentiellement axé sur le bâti existant et l'utilisation des logements vacants. Cela contribuerait également à redynamiser les centres-villes.
- Mais la question du renouvellement urbain ne peut être traitée sans l'associer à la problématique des parkings en centre-ville.
- Dans ce cadre, la réhabilitation des logements ainsi que les aides associées ont été abordées.
- En ce qui concerne l'économie du foncier les avis sur la densité et la consommation d'espaces sont assez partagés : certains trouvent la densité trop importante, d'autres que les surfaces maximales autorisées à la consommation sont trop importantes.

### **2.4 Echanges portant sur l'agriculture**

---

- L'agriculture étant une force économique importante et non délocalisable, il a été souligné l'importance d'économiser les terres agricoles et de traiter la question des sorties d'exploitation.

## 2.5 Echanges sur le développement économique

---

- La volonté de promouvoir les activités dans les centre-villes paraît essentielle et ressort comme étant une priorité. Il paraît également nécessaire de protéger les petits commerces et services dans les communes rurales.
- Par ailleurs, il d'être vigilant dans l'implantation des zones d'activités ; Les paysages et l'environnement doivent être intégré dans la localisation de ces dites zones d'activités.
- Plus précisément, la surface commerciale d'appui pour les communes du chapelet de l'Ill intégrée dans l'aire de service doit être calibrée en fonction des 4 communes desservies et dimensionnée de manière à ne pas porter atteinte aux commerces voisins (grandes surfaces et commerce de centre-ville).

## 2.6 Echanges portant sur l'environnement et les paysages ainsi que les ressources en eau

---

Il a été demandé:

- de prendre en compte les SAGEs et ;
- de développer et d'intégrer la trame verte et bleue dans les nouvelles zones urbaines.

*Les compte-rendus complets de ces deux réunions publiques seront mis à disposition des élus du Comité directeurs.*

*Le Comité Directeur prend acte de la synthèse des réunions publiques.*

## 3. AVIS SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

---

### Modification du PLU de Munchhouse

---

Les modifications prévues au PLU de Munchhouse concernent principalement l'aspect extérieur des constructions (toitures) et le recul des implantations par rapport à la voie. Elles sont donc mineures et ne possèdent, de ce fait, pas une envergure suffisante pour avoir des conséquences sur les orientations du Schéma Directeur.

*Le Comité Directeur prend acte de l'avis rendu.*